

FEMMES – ITINÉRANCE – LOGEMENT

Des droits non respectés

Document soumis à M. Miloon Kothari

Rapporteur spécial des Nations unies
sur le droit au logement et l'itinérance

Une présentation du Réseau d'aide aux personnes seules
et itinérantes de Montréal – RAPSIM (www.rapsim.org)



10 octobre 2007

Table des matières

| | |
|---|----------|
| Présentation du RAPSIM | 3 |
| Femmes et itinérance | 4 |
| Une réalité moins visible | 4 |
| Des femmes de tous les âges vivent dans le rue | 4 |
| Des besoins grandissants | 5 |
| Le non-respect du droit au logement comme porte d'entrée dans la rue | 5 |
| Femmes et logement : un droit non respecté | 6 |
| Les femmes, plus souvent locataires que propriétaires | 6 |
| Des taux d'effort plus important pour les femmes | 6 |
| Les femmes seules et les cheffes de familles monoparentales, plus durement touchées | 7 |
| La discrimination dans l'accès au logement | 7 |
| Le logement social : une réponse... qui reste à développer | 7 |

Présentation du RAPSIM

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) est un regroupement montréalais de 75 organismes intervenant directement auprès des personnes itinérantes : soupes populaires, centres de jour et de soir, travail de rue, travail de milieu, hébergement d'urgence hommes – femmes - jeunes, logement social avec soutien communautaire, etc.

Le RAPSIM existe depuis 1974 et s'est donné la mission de défendre les droits des personnes itinérantes et de défendre les intérêts de ses groupes membres.

En favorisant la participation des personnes en situation d'itinérance, le RAPSIM anime des comités de travail (comité logement et Opération Droits Devant), mène des représentations auprès des instances municipales, provinciales et fédérales, développe l'information et la sensibilisation de la population sur les causes structurelles de l'itinérance.

Parmi les différents enjeux liés à l'itinérance, le RAPSIM mène **la lutte contre la judiciarisation** des personnes itinérantes, pour **le développement du logement social** et la sauvegarde des maisons de chambres, contre **la pauvreté**, pour **l'accès aux services** de santé et aux services sociaux et pour **le financement adéquat** des groupes communautaires intervenant auprès des personnes en situation d'itinérance.

Le RAPSIM est membre du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) et supporte activement sa plateforme de revendication « *Pour une Politique en itinérance* »¹. Le RAPSIM est aussi membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui défend le droit au logement, en mettant la priorité sur le développement du logement social.

Le document proposé vise exclusivement à présenter un des enjeux du phénomène de l'itinérance, soit l'itinérance des femmes et le non-respect du droit au logement pour ces dernières.

¹ Pour une POLITIQUE en ITINÉRANCE – Plateforme de revendications du Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec – septembre 2007

Femmes et itinérance

Une réalité moins visible

Le dernier décompte² de la population itinérante au Québec remonte à 1996. On comptait alors à Montréal :

- ❑ 28 214 personnes utilisant les soupes populaires et les centres de jour dont 21.6 % étaient des femmes;
- ❑ dont, 8253 personnes utilisant les ressources d'hébergement temporaires. Parmi elles, 25.6% étaient des femmes;
- ❑ 12 666 personnes ayant été sans domicile fixe lors des douze derniers mois.

Si nous ne disposons pas de données plus récentes, le milieu évalue à 30 000 le nombre de personnes itinérantes à Montréal, dont au moins 20% de femmes (environ 6 000 femmes).

Ce chiffre, alarmant en soi, cache en plus une partie importante de l'itinérance des femmes :

- ❑ Les femmes sont moins visibles dans l'espace public. Malgré la très grande précarité de leur situation, plusieurs d'entre elles mettent à point d'honneur à préserver leur apparence. Le « prendre soin de soi » semble plus développé dans la population itinérante féminine que dans la population itinérante masculine, même si plusieurs d'entre elles, particulièrement désorganisées sont très visibles.
- ❑ Les femmes usent de divers stratagèmes pour ne pas dormir dans l'espace public ou dans les ressources d'hébergement d'urgence. Par le travail du sexe, en acceptant l'hébergement d'un compagnon de fortune et même parfois d'un homme violent, elles évitent ainsi le recours aux ressources ou à la rue.
- ❑ Les femmes vont garder leur logement le plus longtemps possible, même si elles ne peuvent le payer. Elles ne sont donc pas *officiellement* sans-abri mais sont très vulnérables, coupent sur la nourriture, la santé et s'endettent au maximum. Le passage à la rue est le dernier recours et se fait dans des conditions d'extrême précarité et de grande vulnérabilité.

Des femmes de tous les âges vivent dans la rue

Un portrait des personnes fréquentant les ressources d'hébergement pendant l'hiver³ donne quelques informations⁴ sur la réalité des femmes de la rue :

- ❑ La moyenne d'âge est de 37,4 ans (38,5 ans pour les hommes), la catégorie d'âge la plus représentée est d'ailleurs les 34-44 ans (29% des femmes contre 31% des hommes);
- ❑ Les jeunes sont plus représentés chez les femmes que chez les hommes : 26% ont entre 18-25 ans (17% des hommes);
- ❑ Deux tiers des femmes fréquentant les refuges durant l'hiver sont célibataires;
- ❑ L'étude ne précise pas si les femmes ont des enfants mais selon les ressources intervenant directement auprès d'elles, beaucoup sont des mères. Plusieurs ont élevé leurs enfants avant de connaître l'itinérance. D'autres, avant le passage à la rue ou une fois dans la rue, en ont perdu la garde. Seule une analyse exhaustive de la situation des femmes itinérantes permettrait de détailler cet aspect;

² Louise Fournier et Al, « Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec » – 1996-1997 – Santé Québec

³ Marie-Marthe Cousineau, Centre international de criminologie comparée, « Portrait de la clientèle fréquentant les refuges pour itinérants en saison froide » - novembre 2005

⁴ L'étude ne porte que sur un petit échantillon (un refuge pour femmes de 40 places), ces chiffres ne donnent qu'une idée partielle de la réalité. Toutefois, aucune analyse plus exhaustive n'est à notre disposition, l'itinérance femme étant encore peu documentée.

- ❑ Plus de femmes (30%) que d'hommes (28%) disent ne bénéficier d'aucun revenu, ce qui pourraient s'expliquer en partie par le travail du sexe des femmes;
- ❑ 49% des femmes bénéficient de l'aide sociale (42% des hommes);
- ❑ Parmi la population itinérante autochtone, les femmes représentent près de la moitié des personnes⁵.

L'itinérance des femmes touchent donc toutes les catégories d'âge. Les femmes semblent cependant un peu plus jeunes que les hommes.

Des besoins grandissant

On dénombre environ 400 places en ressources d'hébergement pour femmes. Parmi les ressources, on retrouve une minorité de place d'hébergement d'urgence (50 environ), c'est à dire un lit disponible pour les femmes de la fin de la journée au lendemain matin. Les ressources pour femmes ont fait le choix de développer l'hébergement à court, moyen et long terme, allant de quelques jours à 2 ans, afin de permettre aux femmes d'accéder à du soutien, de l'accompagnement et de reprendre ainsi un certain pouvoir sur leur vie.

Même si aucune étude qualitative n'a été menée à Montréal sur le vécu des femmes itinérantes, plusieurs tendances sont nommées par les organismes présents sur le terrain :

- ❑ La demande d'hébergement augmente : certaines ressources enregistrent plus de refus parce que les places sont constamment occupées;
- ❑ La situation de certaines femmes s'aggravent : retardant le plus possible le passage à la rue, certaines femmes y arrivent dans des conditions de très grande précarité. Ainsi, certaines femmes sont particulièrement désorganisées et ont de très grandes difficultés à briser le cycle de la précarité;
- ❑ Pour certaines femmes, le temps passé dans le réseau de l'itinérance augmente, avec les impacts que l'on devine. En effet, la rareté des logements de qualité que ces femmes peuvent se payer les oblige à aller d'une ressource d'hébergement temporaire à l'autre, se sentant prise dans un cycle infernal et n'arrivant pas à redonner sens à leur vie;
- ❑ Pour la première fois durant l'hiver 2006-2007, les femmes ont même été sur-représentées dans une ressource mixte : le Centre Dollard Cormier⁶, centre de réadaptation en toxicomanie a accueilli une majorité de femmes dans ses lits réservés aux personnes itinérantes ! Donnée on ne peut plus alarmante !

Le non-respect du droit au logement comme porte d'entrée de la rue

Le portrait de la clientèle fréquentant les refuges réalisé pendant l'hiver 2004-2005⁷ situe la perte de son logement comme la raison principale évoquée par les femmes pour recourir à une ressource d'hébergement : 42% des femmes contre 32% des hommes. L'itinérance de ces femmes est avant tout causée par le non-respect de leur droit au logement et non par des raisons individuelles.

Le principal besoin évoqué par les femmes est aussi de trouver un logement (39%). Des entrevues individuelles montrent que parmi les difficultés rencontrées, les femmes itinérantes nomment le coût élevé des loyers.

⁵ La Presse, Émilie Côté, « État de la métropole : on se console et on se désole! », 03 octobre 2007

⁶ Centre Dollard Cormier – Service d'hébergement d'urgence – Hiver 2006-2007

⁷ Marie-Marthe Cousineau, Centre international de criminologie comparée, « Portrait de la clientèle fréquentant les refuges pour itinérants en saison froide » - novembre 2005

Femmes et logement : un droit non respecté

Les femmes, plus souvent locataires que propriétaires

En 2001, au Québec, 55,4 % des femmes étaient locataires alors que le pourcentage n'était que de 33,8% dans le cas des hommes⁸. Parmi l'ensemble des ménages locataires québécois, 51,1% d'entre eux avait une femme comme principal soutien financier (soit 634 065 ménages sur 1 241 725)⁹.

Même si depuis 2001 des femmes ont accédé à la propriété, et qu'en 2006, 33,7% d'entre elles étaient propriétaires de leur logement¹⁰, elles sont encore plus souvent locataires que propriétaires. Les données partielles du recensement de 2006 nous confirment que les femmes sont encore majoritaires parmi les ménages locataires (51,6%).

De plus, même quand elles sont propriétaires, les femmes sont plus nombreuses à consacrer plus de 30% de leur revenu à se loger : 19% des femmes propriétaires contre 12% des hommes propriétaires.

Des taux d'effort plus important pour les femmes

Au Québec, si le revenu moyen des hommes se situe à 37 321\$, celui des femmes est largement inférieur, se situant à 24 727\$¹¹. Dans le cas des ménages locataires, l'écart est légèrement moins grand mais pas moins significatif : le revenu médian de ces ménages dont le soutien principal est une femme (21 785\$) représente à peine 70% de celui des hommes (30 864\$).

La pauvreté des femmes a bien sûr un impact sur leur capacité à payer un loyer. Les taux d'effort consentis par les femmes sont parlant : 41,7 % des femmes locataires consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger, contre 29,7% des hommes locataires. Pire encore, 20% des femmes locataires paient plus de 50% de leur revenu pour se loger et 9% y consacrent plus de 80%.

Tableau 1 : Ménages locataires selon le taux d'effort et le sexe du principal soutien (2001)

| | Femmes | | | Hommes | | |
|--------------------|------------------------------|--------------------|------------------|------------------------------|--------------------|------------------|
| | Taux d'effort de 30% et plus | Tous taux d'effort | % à 30 % et plus | Taux d'effort de 30% et plus | Tous taux d'effort | % à 30 % et plus |
| Ensemble du Québec | 264 680 | 634 065 | 41,7% | 180 535 | 607 660 | 29,7% |

Société d'habitation du Québec (compilation du recensement de 2001 – Statistique Canada)

⁸ Dossier noir – Logement et pauvreté au Québec – FRAPRU – Janvier 2004

⁹ Société d'habitation du Québec (compilation du recensement de 2001 – Statistique Canada)

¹⁰ Statistique Canada – recensement de 2006

¹¹ Institut de la statistique du Québec, Tableau statistique – 2005,

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/revpart96_2005.htm

Les femmes seules et les femmes cheffes de familles monoparentales, plus durement touchées

La situation des femmes est encore plus difficile lorsqu'elles vivent seules ou sont cheffes de famille monoparentale. Près d'une sur deux doit consacrer plus de 30% de son revenu en loyer et près du quart, plus de 50%¹².

La discrimination dans l'accès au logement

Au-delà de la difficulté d'accéder à un logement qu'elles peuvent se payer, les femmes font souvent état de la discrimination qu'elles vivent dans l'accès au logement. À notre connaissance, il n'existe pas de données sur le nombre d'entre elles qui subissent des discriminations, ni sur les recours qu'elles intentent dans de tels cas. Cependant, parmi les demandes d'information et d'aide reçues à ce propos par les comités logement et les associations de locataires, bon nombre provient de ménages dont le principal soutien financier est une femme.

La pression exercée sur le marché locatif due aux faibles taux d'occupation laisse les coudées franches à certains propriétaires. On constate :

- ❑ De la discrimination liée au revenu : une femme peut se voir refuser l'accès à un logement du simple fait qu'elle a des revenus d'aide sociale;
- ❑ De la discrimination liée à la présence des enfants : les femmes cheffes de familles monoparentales se font refuser un logement du simple fait de la présence d'enfants;
- ❑ De la discrimination raciale : en 1987, une enquête de type *testing* de la Commission des droits de la personne avait démontré l'ampleur de cette discrimination¹³, les témoignages recueillis sur le terrain n'indiquent pas que la situation a changé en 2007.

Le logement social : une réponse... qui reste à développer

Du fait de l'ampleur des besoins décrits précédemment, on comprendra que le logement social soit revendiqué et développé pour améliorer les conditions de logement des femmes locataires et il est normal qu'elles y soient davantage représentées. Dans les habitations à loyer modique (HLM) par exemple, 69,5% des baux sont signées par des femmes (73% dans les HLM pour personnes âgées)¹⁴. Dans les coopératives d'habitation, près de deux tiers des chefs de ménages sont des femmes¹⁵. Dans les organismes sans but lucratif de Montréal, incluant ceux réservés aux personnes âgées, elles représentent 62% des locataires¹⁶.

Ces données cachent cependant des disparités. Par exemple, pour les femmes seules à faible revenu, les logements sociaux avec soutien communautaire qui leur sont destinés sont sous-représentés : dans l'Opération 5000 logements de la Ville de Montréal¹⁷, 611 logements sociaux avec soutien communautaire étaient destinés aux personnes itinérantes ou à risque dont environ 70 seulement ont été réservés à des femmes (soit un maigre 11%).

¹² Dossier noir – Logement et pauvreté au Québec – FRAPRU – Janvier 2004

¹³ Les femmes et le logement à Montréal – Portrait de la situation – Étude réalisée par le Conseil des Montréalais – Novembre 2006

¹⁴ Source : Office municipal d'habitation de Montréal, novembre 2005

¹⁵ Source : Confédération québécoise des coopératives d'habitation - 2002

¹⁶ Source : Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales - 2002

¹⁷ Source : Ville de Montréal – Habiter Montréal

Dans son avis sur « Les femmes et le logement à Montréal » déposé au conseil municipal de la Ville en décembre dernier, le Conseil des Montréalaise écrivait :

« Les logements sociaux et communautaires présentent de nombreux avantages en termes d'amélioration des conditions de vie des femmes à faible revenu.

La réduction de la part de leur revenu consacré au logement leur permet de mieux répondre aux autres besoins essentiels (alimentation, habillement, santé, éducation). Le fait de pouvoir bénéficier d'une stabilité résidentielle et d'un cadre de vie sain et sécuritaire favorise leur épanouissement sur le plan personnel et contribue à leur enracinement dans une communauté, ce qui constitue souvent une condition préalable à leur insertion sociale (Ville de Montréal, 2005 b, p. 4).

Comme elles, nous croyons qu'il faut :

- augmenter l'offre de logements sociaux pour les ménages à faible et à modeste revenus et particulièrement pour les femmes, avec une analyse spécifique des besoins des femmes;
- que les gouvernements doivent assurer le financement de nouveaux logements sociaux pour les citoyennes et les citoyens à revenu faible ou modeste ;
- et qu'il faut faire « *des pressions sur les gouvernements du Québec et du Canada pour obtenir du financement afin de développer de nouveaux projets d'habitation à loyer modique (coût du loyer à un maximum de 25 % du revenu).* »¹⁸

¹⁸ Conseil des Montréalaise; Avis sur « Les femmes et le logement à Montréal »; décembre 2006; pp. 13 et 14